

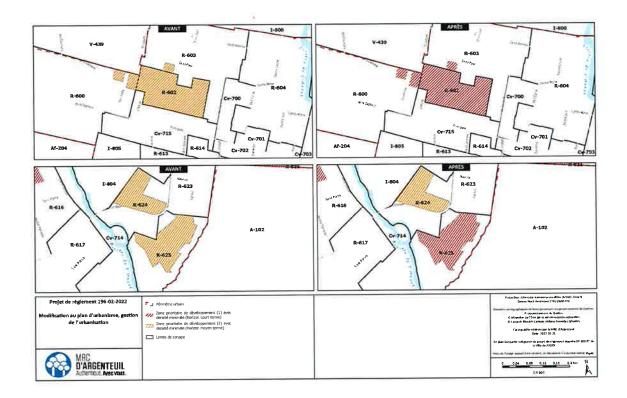
AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PR-196-02-2022

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 196-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1. Lors d'une séance tenue le 1^{er} novembre 2022, le Conseil a adopté le projet de règlement numéro 196-02-2022 et intitulé: Projet de règlement numéro 196-02-2022 amendant le Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 196-2013, tel que déjà amendé, afin de modifier la carte 2 sur la gestion de l'urbanisation feuillet 2/2.
- 2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 16 novembre 2022, à 18 h 30, au 302, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham (salle de la caserne). Au cours de cette assemblée, la personne présidant l'assemblée expliquera, avec l'appui du coordonnateur du Service du développement et de l'aménagement du territoire de la Ville, le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
- 3. L'objet de cette assemblée est de : présenter un projet de règlement afin de modifier la carte 2 sur la gestion de l'urbanisation feuillet 2/2.
- 4. Le projet de règlement peut être consulté au Service de l'urbanisme et du développement durable au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.
- 5. Le projet de règlement numéro 196-02-2022 n'est pas susceptible d'approbation référendaire.



DONNÉ À BROWNSBURG-CHATHAM, ce 7 novembre 2022.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel-de-ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 7 novembre 2022. De plus, un avis abrégé sera publié dans l'édition du 9 novembre 2022 du journal "Le Régional".

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 7e jour de novembre 2022.

Pierre-Alain Bouchard Greffier et directeur du Service juridique